



association étudiante
du cégep de saint-laurent

2^{ieme} bilan des négociations
Automne 1987

625, boul Sainte-Croix
Ville Saint-Laurent
H4L 3X7
Québec
Tel: 747-4026

"You never give me money, money,
you only give me your funny paper.
And in the middle of negociation
You break down.
I never give you my number,
I only give you my situation.
And in the mid le of investigation
I brake down."

(Beatles, 1969)

l'exemple de la Pologne:

" D'autre part, tout se passe comme s'ils se distribuait les rôles dans ce grand psycho-drame: d'un côté Kania et Taruzelski et les gens du pouvoir qui jouent les pro-soviétiques inconditionnels, allant même jusqu'à menacer d'un appel aux tanks russes - manière de rassurer Moscou sur la fidélité de ses proconsuls civils et militaires- ; de l'autre côté, Walesa et les opposants c'est-à-dire la majorité du pays, mais qui veillent soigneusement à ne pas aller trop loin, à ne pas pousser le gouvernement dans ses derniers retranchements, hors de son rôle".

Louis-Bernard Robitaille
Erreurs de parcours

Je pense qu'on peut tirer une leçon de la stratégie du syndicat solidarité et de sa réussite (ce qui n'est pas peut dire dans un pays socialiste).

1 ère PARTIE: automne 1981

Note au lecteur et à la lectrice...

Ce bilan est une feuille de route. Il a été fait dans sa majeure partie tout au cours des événements.

Avec le recul, il contiendra autant de banalités que choses primordiales, des références à d'autres écrits pendant les négos, des notes destinées à d'autres personnes.

Ce bilan, chronologie commentée des événements a été fait dans une vision de l'importance du processus autant que du résultat. Il devait servir comme instrument de travail autant pendant qu'après.

Cette méthode de travail s'est révélée être utile et efficace autant dans la compréhension du moment présent, dans la vision de l'évolution dans le temps, dans la préparation des réunions ou d'AG que dans l'intégration des événements à la réflexion.

Un dernier aspect non-négligeable de cette méthode de travail dans nos vies bien remplies: on a pas à s'assir après, tout seul (...), pour tout faire. Il ne nous reste qu'à figner les aspects mal développés ou oubliés.

Eue Lanjevin
26 septembre 1982

L'année débute lentement.

Julie Corbeil et moi continuons au comité de négociation avec un article dans le calepain fait cet été ainsi qu'un dossier négoc dans le premier journal (l'illisible) qui constitue une entrée en la matière.

La première sortie du comité se fait lors de la journée d'accueil, "les organismes de l'AE sur le trottoir", le 1er septembre. Un tract est distribué: les négos promettent un automne chaud -qui sera remanié plusieurs fois par la suite-. Peu de contacts directs avec les étudiantes. Difficile, très.

D'ici à la première réunion de militantes peu de chose se font. Julie et moi entreprenons de comparer l'ancien protocole (1979), le protocole imposé par le Collège (17 juin '81) et la convention collective étudiante que nous proposons. Travail primordial s'il n'en est un qui s'impose dans n'importe quel processus de négoc tel que conseillé par Jean-Marc Piotte que connaît Julie. Nous sommes allées le voir au sujet des négos pour mettre au clair plusieurs questions qu'on avait par rapport à la négociation comme telle. On tente de mettre de l'ordre dans nos idées et nos priorités commencent à se dessiner. Le travail (très long) des comparaisons (par chapitre généralement) nous aide en ce sens.

Peu d'énergie dans la relève. Pas de temps à y mettre pour le moment. Un choix difficile mais ce fut cela quand même.

./.

16 septembre. Nous avons préparé une réunion pour rassembler du monde autour des négos. Une vingtaine de personnes sont là. c'est bien. On parle d'historique et d'objectifs des négos et finalement nous discutons tous ensemble de nos motivations à militer (une première à l'Association!).

- Objets: - l'orientation et priorités des négos
- les frais spéciaux (que fait-on)
- la relève

Se joignent au comité Stéphane Hénault & Luc-André Langlois du Café et de la radio, Louis Marion de l'exécutif d'été. Julie annonce son imminente démission et précise qu'elle est quand même disponible pour conseil; aide technique et coups durs. C'est dommage mais... sympathique réunion malgré le fait que nous soyons les deux seules filles!

Le 19 sept., nous avons une réunion-souper pour faire connaissance à l'extérieur des cadre du cégeps et pour discuter des orientations à prendre .

Le 2 octobre, une petite réunion avec le directeur des services aux étudiants, Jacques Racicot. Sujet: réaffirmation de notre position sur les frais spéciaux, on garde tout* et sur le mot de convention collective. Racicot ajoute un argument à la réaffirmation sa position: il n'a plus son mot à dire à l'AE depuis 2 ans; problèmes de communication , climat malsain; anti-collaboration au sein de l'AE. A part de cela, on répète les mêmes choses, on s'obstine encore- rien de nouveau- ce qui fait que la réunion se termine rapidement.

Jusqu'en novembre a lieu 5 ou 6 réunions sur les négos (quelquefois des exécutifs élargis) où il est question des négos, ce qui est beaucoup. Un seul Conseil Central sur la question...

13 octobre. Réunion informelle des organismes et des modules au sujet des négos. Bonne publicité. De nouvelles têtes, une vingtaine sont présent.

objets: - information

- formation de commandos d'info sur les négos dans le cégep et dans les classes (au début des cours) et dans les réunions de modules.

Marche plus ou moins, manque de suivi, les gens manque d'information, se sentent pas assez au courant pour aller en parler à d'autres. Mais la démarche est positive cela a répandu les nouvelles à l'intérieur des groupes de l'Ass.

20 octobre. Conseil Central , négo au dernier point , on reste à six pour décider et séparer les revendications des négos du niveau local de celles qu'on laisse au national car leur portée nous dépassent.

Nous vérifions nos priorités. Nous discutons de l'envoi postal.

21 octobre, PM et début soirée. Yvon, sylvain et moi rédigeons les brouillons de l'envoi postal. L'animateur Yvan Boileau nous donne un coup de main par rapport à l'organisation de notre travail.

* à ce sujet, notez que nous sommes la seule association du Québec à les gérer de façon relativement autonome (nonobstant le protocole imposé que nous ne respectons pas). C'est un acquis de taille qu'il ne faut pas lâcher. (depuis 1973, après la 2ieme mise en tutelle du Collège)

Les textes sont tapés pendant la nuit.

LE MEMORABLE ENVOI POSTAL...

jeudi 22 octobre, midi à vendredi 23 oct. minuit, 40 heures en file de 10 à 15 militant-e-s se relaient pour:

retracer les noms des étudiant-e-s, enveloppes, montage des articles, imprimerie de l'envoi

26 octobre. Préparation de l'AG sur les négos.

présents: une quinzaine

réunion très sympathique, drôle, surprenante.

29 octobre.

1- visite du Conseil des Collège (du MEQ) à chaque groupe du cégep.

rencontre l'exécutif ce matin. Intéressés, ne connaissent pas le problème des frais spéciaux et de la directive de leur ministère.

Les rejoindre, éventuel appui dans les hautes instances.

2- Assemblée Générale de 3h00 *au gymnase. Bélanger DSAE essaie de nous chasser avec les flics*

info négos + principes négos (achoppent dur l'accréditation des activités hors cours, résistances, des gens du journal en particulier !)

commando pour vider classes à 2h30, bonne participation;

bonne assemblée, 600 à 800 personnes présentes. filmée sur vidéos.

suivi d'une petite réunion. Mise au point pour demain.
30 octobre. Suite de l'AG de la veille dure 3h00

- les mandats de négos (achoppe sur libération et abandon de cours pour activités syndicales)

- les moyens de pression: cri primal tout de suite pendant l'assemblée, juste après en sortant vers les bureaux des

directeurs et plus tard, les midis; invitation de l'assemblée à la direction générale pour un dîner-causerie pour connaître leur opinions.

Mandat de faire une assemblée de grève d'ici 2 semaines.

Plus d'opposition mais positive, excellente assemblée. 400 pers.

J'ai la forte impression que l'Association étudiante vient de se refaire une bonne image, une bonne réputation (confiance), qu'elle vient de redorer son blason.

Après l'Assemblée d'hier une fille vient me voir pour embarquer dans les négos, sur le dossier accréditation. Aujourd'hui j'en appelle à une participation au comité. 5 filles se présentent. Signe des temps! Que veut dire cette soudaine participation féminine...Enfin!

(note) voir bilan de l'AG pour d'autres moyens de pression originaux qui y ont été inventoriés.

Après l'Assemblée la gang de filles, on se rassemble pour jaser que ce qu'elle pourrait faire. Sylvain vient me narguer devant elles, ce qui m'étonne car il n'a jamais fait ça dans un groupe mixte...

Et puis, on se donne rendez-vous dimanche.

verso

résultat d'une conversation que j'ai eue avec
Marcel Boutin (animateur) ce vendredi.

Il paraît que Racicot et Brien (D.S.P.)
seraient agréablement surpris des militant-e-s
à l'A.G. et du déroulement de celle-ci...

Un renouveau dans la confiance et dans
une certaine collaboration. (Je pense aux
frais spéciaux...) ?

1 novembre. réunion chez moi avec les filles, mais 3 seulement viennent. 2 autres me téléphonent pour me dire qu'elles ne s'impliqueront pas activement.

2 novembre. exécutif. On décide des dates de réunions de négos pour les deux prochaines semaines et des ordres de sujets à discuter.

0- modalité de négos

1- locaux

2- comité de relation pédagogique

3- (vie modulaire)...facultatif, si temps

4- frais spéciaux

Les cris primal de cette semaine marchent très bien.

Mercredi, un article (long) dans La Presse (4 nov.) en p. A-20 à propos du cri, de l'Adm. et des négos; grâce à la démarche d'un gars du journal. Wow!

9 novembre. réunion militante sur les négos. Discutons de ce bilan depuis le début. On s'entend sur les points en litige sur les locaux et prépare nos propositions.

Nous savons maintenant que l'on ne se battra 6- pas pour le mot convention collective. Nous utilisons maintenant le mot entente mais jamais (par exprès) nous lui précisons cette décisions. Les choses iront d'elles-mêmes.

PROCES-VERBAL DE LA NEGOCIATION DU PROTOCOLE
ASSOCIATION ETUDIANTE - COLLEGE

1ère. Rencontre du 4 novembre 1981, de 13h30 à 16h45.

- MODALITES DE NEGO
- LOCAUX

Après la présentation des membres présents, il est entendu que l'Association étudiante fournira au représentant du Collège dès la prochaine rencontre la liste complète des étudiants mandatés pour négocier et des autres étudiants ayant droit de parole aux rencontres. Il est aussi convenu que seul les étudiants inscrits sur cette liste auront droit de parole à la table de négociation. (2 journalistes étudiant)

Il est convenu également qu'aucun moyen d'enregistrement ne sera accepté pendant les séances de négociation.
↳ P.S. Racicot avait accepté lors des rejets de l'automne '80 (sur les annexes)
Il est convenu qu'en certaines occasions, le directeur des services aux étudiants pourra être accompagné de personnel cadre du Collège pour l'étude de certains points précis du protocole.

Les séances de négociation se tiendront habituellement au local B-105 ou au local A-124.

Le directeur des services aux étudiants se chargera de la rédaction des procès-verbaux de chacune des rencontres, lesquels, autant que possible, devront être approuvés au début de la rencontre suivante.

Il n'y aura qu'une seule table de négociation où l'ensemble du protocole sera discuté.

Le représentant du Collège insiste pour que les discussions s'effectuent à partir de propositions écrites. A cet effet, le directeur des services aux étudiants dépose la proposition du Collège. L'Association étudiante précise que sa déposition est celle de l'an dernier avec quelques amendements.

L'Association étudiante s'engage à déposer ces amendements par écrit au moment où l'on discutera ces chapitres.

L'Association étudiante souhaiterait discuter [en priorité] les points suivants: locaux, vie modulaire, Comité de relations pédagogiques, libération à l'horaire, Commission pédagogique. et autres.

(pas limitatif)

2/...

Le rythme de rencontre sera de trois (3) demi journées par semaine.

L'horaire des prochaines rencontres sera:

mercredi le 11 novembre à 10h00 et à 13h30
vendredi le 13 novembre à 9h30.

La discussion s'engage sur le chapitre: locaux. Il y a entente sur les articles suivants:

Les chiffres bruns sont et seront toujours de la référence de la proposition évolutive

*AE
recul à
cause des annexes*

3.8.02 ~~1100~~ - Le Collège met à la disposition de l'Association certains locaux (désignés en annexe II) afin d'assurer le bon fonctionnement de ses organismes, services et activités.

3.8.04 - Dans tous les cas, l'Association voit à ce que l'utilisation soit conforme aux lois et règlements en vigueur au Collège et aux contrats signés entre l'Association et le Collège. L'Association peut se voir retirer l'attribution de ces locaux advenant un cas fortuit ou de force majeure: feu, catastrophe naturelle, etc., ou si l'utilisation qui en est faite n'est pas conforme aux lois et règlements en vigueur au Collège.

statut quo

" ↓ 3.8.05 - L'utilisation en tout et/ou en partie des locaux attribués à l'Association dans cette entente ainsi que le hall d'entrée de la cafétéria, pour des services commerciaux et/ou pour la vente avec ou sans but lucratif, est sujette à une entente écrite entre le Collège et l'Association.

" ↓ 3.8.07 - Le Collège y assure l'entretien, les réparations, le chauffage et, dans la mesure de ses disponibilités et suivant ses priorités, fournit des aménagements et du mobilier.

" ↓ 3.8.08 - L'Association ne procède à aucun réaménagement majeur (incluant l'application de peinture et/ou de papier peint) des locaux désignés au présent protocole sans autorisation du Collège.

3/....

statut quo 3.8.08

- L'Association en fait usage selon ses besoins; elle assure qu'ils soient gardés en bon état.
- Eu égard aux locaux attribués à l'Association pour usage exclusif, le Collège s'engage à ne pas signer de contrat et/ou d'entente avec un tiers sans le consentement écrit de l'Association.

Aux articles suivants:

oui 3.8.03 sauf gardien

- L'Association peut utiliser, selon la disponibilité et en défrayant les frais supplémentaires occasionnés par cette utilisation s'il y a lieu, les locaux du Collège non décrits en annexe.

avance Collège

pas d'entente

La question des frais supplémentaires n'est pas acceptée par l'Association.

statut quo 3.8.10

- L'usage des locaux s'applique aux heures normales d'ouverture du Collège. Toute utilisation des locaux à d'autres moments est sujette à une entente préalable entre l'Association et le Collège.

On s'entend sur le principe. Toutefois, l'Association voudrait qu'on précise dans le protocole la procédure, ce à quoi le représentant du Collège s'objecte.

statut quo 3.8.06

- Le Collège ou l'Association peut demander pendant la durée du présent protocole, une modification dans l'attribution des locaux; [cette modification doit faire l'objet d'une entente au comité prévu à l'article 3.2 du présent protocole] et d'un accord signé conjointement par l'exécutif de l'Association et le Collège.

→ lors échanges respecter p² et p³ comité de juref nouveau

NON du collège

On s'entend sur le principe mais il faudrait y revenir après la négociation du chapitre 3.

~~statut quo~~ AI statut quo 3.8.12

- Le Collège procédera dans la première semaine de chaque session, à l'affichage de l'horaire d'utilisation des locaux réservés à la prestation de l'enseignement. Ces locaux, en dehors des heures d'utilisation pour l'enseignement, seront disponibles pour fins de réunions et/ou de travail individuel ou collectif.

P.S mais il semble que ce sera appliqué maintenant

4/....

On s'entend mais on s'interroge à savoir si le moyen est efficace.

L'Association propose l'article suivant:

pas d'entente - statut geo

3.8.11

Avant de procéder à toute fermeture extraordinaire le Collège convoquera son Conseil d'Administration lequel sera le seul habilité à prendre une décision. en cette matière.

+ on change : DG a le pouvoir mais doit convoquer le CA dans les 5 jours

Le représentant du Collège refuse cette proposition signifiant que c'est là un règlement de régie interne que seul le Conseil d'Administration a le pouvoir de se donner.

autres raison invoquée => menace de pouvoir de la directrice générale menacée et restreinte

Il restera donc à discuter les articles 4.5.11, 4.5.12, 4.5.13, 4.5.14 et 4.6 de la proposition du Collège lors de la prochaine rencontre.

pour l'Association étudiante

pour le Collège

*EL
signé*

JR

VERSO

BILAN

	statut quo	recul AE	recul Colleg	avance AE	nouveau sujets	pas d'entente
nombre d'articles (sujet...)	10	2	0	0	1	2

↓
par rapport
au protocole
de '79

- trop de monde à cette réunion. Nous sommes dans l'impossibilité de communiquer entre nous autrement que par la parole de "gentir"
- bonne réunion dans l'ensemble. Racicot à l'aise avec tant de nouveaux - elles figures. Stéphanie Bénéteau du journal à tendances à couper les débats. Je lui en reparlerai pour lui expliquer qu'il faut laisser aller les divergences jusqu'à leur bout. Ça nous permet de comprendre le fond et de reprendre des arguments spontanés contre l'interlocuteur dans les réunions ultérieures.

4 novembre (suite). A 2h30, plus d'une centaine d'étudiant-e-s viennent nous encourager par leurs cris "primal". C'est émouvant lorsque je vais ouvrir la porte. Pour la première fois, je sens un échange entre les étudiant-e-s, moi et les autres militant-e-s. On se sent réellement supportés, "backés" et appréciés. Très motivant. Ça nous donne des couleurs... Racicot est mal à l'aise de cela.

Jusqu'à date tout s'annonce dur mais bien...

9 novembre. réunion à l'exécutif. Mise au point.

On a les raisons officielles (verbales) du refus du dîner-causerie par l'Administration:

- Ils ont été mandatés par le CA pour négocier uniquement avec les négociatrices/teurs élues

2- c'est à l'AE de donner l'info aux étudiant-e-s et non à eux-mêmes (sic)

De cela nous concluons deux choses. D'abord nous constatons leur effective grande paranoïa propre au milieu scolaire. Ensuite, que la direction générale apprécie son anonymat (personne sans visage, qu'on n'a jamais vues. Elles deviennent non-hu^maines dans l'esprit des étudiant-e-s ce qui rend plus difficile le flot d'action dirigé contre eux. On ne peut pas demander à quelqu'un d'agir, d'haïr une personne dont il ne connaît pas le visage.

dépot: analyse du mouvement du cri primal par C. Boucher (exéc.)

: bilan de l'AG 30-31 oct. par S. Desjardins.

Que se passe-t-il? un renouveau d'une habitude perdue: écrire ce qu'il se passe en plus de le dire...

Je remarque une nette amélioration de la vie interne entre militant-e-s. on semble de plus en plus s'apprécier, se respecter, s'écouter, mettre de côté ses rancœurs, ses opinions minoritaires. Ça va.

PROCES-VERBAL DE LA NEGOCIATION DU PROTOCOLE
ASSOCIATION ETUDIANTE - COLLEGE

2^{ème} Rencontre du 11 novembre 1981, de 10h15 à 12h15.

*LOCAUX
SERVICES COMMERCIAUX*

- Présents: Eve Langevin
- Luc-André Langlois
- Anne Beaulé
- Yvon Dastous
- Jacques Racicot

*DSAF
inspecteur
recteur
étudiants*

1- Corrections au procès-verbal de la rencontre du 4 novembre:

page 1, avant-dernier paragraphe: la dernière phrase du paragraphe est enlevée;

page 1, le dernier paragraphe doit se lire comme suit: L'Association étudiante souhaite discuter des points suivants: locaux, vie modulaire, comité de relations pédagogiques, libération d'horaire, Commission pédagogique, participation à l'Information, droits étudiants, reconnaissance des parties, durée de l'entente, champs d'application, service et affichage, frais spéciaux et cotisation étudiante.

Tout autre point pourra être apporté pour discussion.

page 4, avant-dernier paragraphe: ajouter "De plus, le Conseil d'administration doit laisser à ses officiers supérieurs une certaine latitude pour faire face à des situations particulières."

2- On trouvera en annexe la liste des étudiants mandatés pour négocier et des autres étudiants ayant droit de parole aux rencontres.

3- On reprend la discussion sur le chapitre: locaux. *avec la proposition du collège*

Il y a accord aux articles suivants:

3.8.03

sculpe

L'Association peut utiliser, selon la disponibilité et en défrayant les frais supplémentaires occasionnés par cette utilisation s'il y a lieu, les locaux du Collège non décrits en annexe.

numéro d'article en noir

2/...

4.5.8

L'usage des locaux s'applique aux heures normales d'ouverture du Collège. Toute utilisation des locaux à d'autres moments est sujette à une entente préalable entre l'Association et le Collège.

4.5.11

L'Association peut utiliser certains locaux pour des activités comportant une consommation d'alcool. Toutefois, la tenue d'une telle activité doit faire l'objet d'un contrat dont nous retrouvons copie à l'annexe "VI".

L'Association peut réserver la salle Emile Legault pour ses activités. Chaque fois, l'Association doit défrayer les frais de sécurité, de ménage et ceux d'un technicien pour l'éclairage et le son. Pour la tenue de ses assemblées générales, l'Association devra défrayer les coûts d'embauche d'un technicien s'il y a lieu.

L'Association dégage le Collège de toute responsabilité dans l'éventualité de bris, vandalisme ou vols dans les locaux et sur les biens de l'Association, à moins que l'Association puisse faire la preuve d'une négligence sérieuse de la part du Collège.

Le Collège dégage l'Association de toute responsabilité dans l'éventualité de bris, vandalisme ou vols dans les locaux et sur les biens du Collège sauf à l'occasion de manifestations étudiantes ou d'occupations étudiantes dûment votées en Assemblée générale.

Le Collège installera, en collaboration avec l'Association, des systèmes de sécurité dans les locaux susceptibles de subir l'assaut des voleurs dans la mesure de ses disponibilités et suivant ses priorités.

4- Au chapitre des services commerciaux, on s'entend sur l'article suivant:

4.6

Le Collège autorise l'Association étudiante à opérer un Café étudiant et une librairie dans les locaux du Collège; les conditions de cette autorisation sont précisées à l'annexe 4.

statutaire
révisé cause
de règlementaire
non (voir annexe de prop. Collège)
statutaire

4.5.12

4.5.13

4.5.14

avance
mais
résultante
de toutes antérieures
non de ces néges

(heure ouverture café 22h00)
+ légumes frais
youyouit
hisanes!

3/...

Deu

Toutefois, le représentant de l'Association demande qu'on ajoute un nouveau service, à savoir, l'imprimerie. Le représentant du Collège s'y objecte puisqu'il ne s'agit pas d'un service à la communauté étudiante mais d'un commerce extérieur.

L'Assemblée est levée à 12h15.

pour l'Association étudiante

EC

pour le Collège

JR

Signé

ANNEXE

Liste des étudiants mandatés pour négocier le protocole d'entente entre l'Association étudiante et le Collège ainsi que les étudiants ayant droit de parole aux rencontres.

Négociateurs: Stéphanie Beneto
Marie-Claude Michaud
Julie Corbeil
Eve Langevin
Jocelyne Paquin
Anne Beaulé
Stéphane Hénault
Luc-André Langlois

Exécutif: Sylvain Boyer
Paul Arsenault
Yvon Dastous
Yves Paquette
Robert Deschênes
Claude Boucher

Journal: Marie-Claire Déom
Pierre Péladeau

VERSO

bilan

	statut quo	recul AE	recul Collèg ↙ ↘	avance AE ↙ ↘	nouveau sujets	pas d'entente
nombre d'articles (sujet...)	5	2	1	1	0	1

PROCES-VERBAL DE LA NEGOCIATION DU PROTOCOLE
ASSOCIATION ETUDIANTE - COLLEGE

3ieme Rencontre du 11 novembre, de 13h50 à 16h20.

JURISDICTION et COMITE de GRIEF

- Présents: Anne Beaulé
 Luc-André Langlois
 Paul Arsenault
 Eve Langevin
 Stéphane Hénault
 Julie Corbeil
 Jacques Racicot

On aborde le chapitre: champs d'application et reconnaissance.

La discussion s'engage sur les propositions étudiantes suivantes:

2.1.01

1- La présente convention régie tous les étudiants(es) inscrits(es) de soir et de jour au Cégep de Saint-Laurent.

Racicot ne veut pas voir la précision de jour et de soir au mots étudiant-e-s et champs d'application de l'entente # veut définir qui sont NOS membres

2.1.02

2- La présente convention a force de règlement au Cégep de Saint-Laurent: elle lie le Collège et l'Association -vs- la proposition suivante du Collège:

selon Racicot l'entente ne peut avoir force de règlement puisqu'elle touchent d'autres groupes qui ne sont pas parties liées et signataires (VRAI)

3.0.1

Le Collège reconnaît l'Association comme représentant exclusif de ses membres, étudiants du Cégep de Saint-Laurent, aux fins de négocier et de signer un protocole et aux fins d'interprétation et d'application du présent protocole.

statutaire

D'une part, l'Association voudrait qu'on précise qui est membre de l'Association, d'autre part, le Collège accepte de reconnaître les membres de l'Association définis dans la Charte de l'Association étudiante. De plus, l'Association souhaiterait que le protocole soit considéré comme un règlement, ce qui n'apparaît pas acceptable au représentant du Collège.

"st. quo"

3- On s'entend sur les points suivants:

En matière de négociation, d'application et d'interprétation de la présente convention collective, le Collège reconnaît l'Association des étudiants(es) comme représentant exclusif des étudiants(es) du Cégep de Saint-Laurent.

*on oublie de leur part
très double
eux qui sont tellement contre
quel creux!*

2/...

st. Quo
3.0.3
3.0.4

2.2.02 L'Association reconnaît le droit du Collège à l'exercice de ses fonctions de direction, d'administration et de gestion de façon compatible avec les dispositions de la présente convention. *! no new adm.*

3.0.3 Le présent protocole et ses annexes lient le Collège et l'Association.

2.2.02 + loi 3.0.4 Seule l'Association est habilitée à nommer un ou des représentants à un comité du Collège, sauf si la loi ou le présent protocole y pourvoit autrement.

2.2.04 Le Collège reconnaît à l'Association le droit d'affiliation.

3.0.5

Le Collège informe préalablement l'Association de toute consultation qu'il entend faire auprès de l'ensemble des étudiants. Le Collège s'engage à ne pas tenir de consultation auprès de l'ensemble des étudiants sur la négociation et l'interprétation du présent protocole.

nouveau
2.2.06
et
3.0.8

2.2.05

avance

Ni le Collège, ni l'Association étudiante n'exerceront ni directement, ni indirectement, de contraintes, menaces, discrimination ou distinctions injustes contre un étudiant à cause de sa race, de son origine ethnique, de sa nationalité, de son âge, de ses croyances, de son sexe, de ses orientations sexuelles, de son état de grossesse, d'un handicap physique, de ses opinions, de ses convictions politiques, de sa langue ou de l'exercice d'un droit ou de l'accomplissement d'une obligation que lui reconnaît ou impose le présent protocole ou la loi.

2.3.01 / 33

pas d'entente

4- Au chapitre: durée de l'entente, on ne s'entend pas sur la durée du protocole. L'Association propose de la signature au 30 juin 1983, le Collège, de la signature au 30 juin, 1984.

3.4 / 32

pour pouvoir renégocier avec le fronts communs des (autres) syndi. qués.

nouveau propose par les 2 parties

5- Au chapitre: rencontre Collège-Association ou Comité de relations pédagogiques, on s'entend sur la mise en place d'un comité ayant pour mandat l'application et l'interprétation du

4- suite: nous nous entendons sur le principe que l'entente signée est valide jusqu'à signature d'une nouvelle. Il faut toutefois trouver un mécanisme qui assurera que les nego auront bel et bien une fin

IMPORTANT: Aunait dû faire écrire ceci 4 car Racicot revient sur cela pas d'ac. à l'hiver '82. Eneur.

Nous tenons aux principes des 2 choses liées au même comité ^{pt}
 Après un break orageux entre nous sur le fait de lâcher prise tout-de-suite ou plus tard?
 Nous reprenons la réunion en discutant du fait que le Collège (Racicot) ne met pas d'eau dans son vin. ~~lâche~~ de façon générale sur les sujets. La tension monte et nous nous retrouvons à discuter des frais spéciaux.

3/...

présent protocole. Toutefois, l'Association demande d'élargir le mandat de ce comité à toutes questions reliées aux conditions d'étude et de vie étudiante. Le représentant du Collège propose la création d'un deuxième comité pour l'étude des conditions d'étude et de vie. Pour ce dernier, le premier comité en est un de négociation et le deuxième d'étude et de participation.

pas d'entente] (quand lâche vendredi 13 nov)

Les représentants étudiants demandent un ajournement de 15h00 à 15h20. A la reprise des discussions, le débat s'engage sur les points discutés avant l'ajournement. non sur le fait que ^{sujet}

A 16h20, l'Association demande la levée de l'Assemblée.

Prochaine rencontre, vendredi le 13 novembre à 9h30 et à 13h30.

Collège ne concède pas par rapport à nous / plus discuté aussi sur frais spéciaux
 Racicot nous fait comprendre de façon voilée qu'il joue sa job sur ce point.

pour l'Association étudiante

pour le Collège / de plus:

EL

Aigné

JR

Collège doit être capable de répondre de l'utilisation des frais spéciaux => savoir comment on va les dépenser;

VOIR VERSO

respect des sommes budgétées; rapport de vérification, ils ne savent pas quels ont été les planification budgétaires.

bilan

	statut geo	recul AE	recul collèg	avance AE	nouveaux sujets
nombre nombre d'articles (ou sujet)	7	0	1	1	2
pas d'entente					
2					

↓
par rapport au protocole de '79

note : aller chercher p.v. de vendredi AM+PM

et faire un tableau global pour AG

tract entente de perte, concession, avance etc
et les couleurs de la journée rouge/jaune/vert de l'AE

Bonne Chance.
que XX

peut-être faire un tableau dans le cégep pour les semaines à suivre ?

12 novembre. Réunions des militant-e-s. Nous faisons le bilan des négos depuis le 2 novembre. Discutons sur les point des locaux et où on lâche: sur frais supplémentaires* pour les lock-out OK, la Direct. gén. aura des pouvoirs mais devra convoquer le CA dans les 5 jours. Sur les frais spéciaux, on décide de lâcher sur la structure comptable des frais spéciaux (annexes) et qu'on accepte de rédiger la politique des frais spéciaux avec les SAE.

bilan des négo:

- dîner-causerie refusé; causes officielles et selon nous
- 2 réunions refusées par eux
- ce qui est arrivé aux 5 réunions depuis AG 30-31 oct.
- synthèse générale
- moyens de pression
 - mandat de grève générale à partir du 25 janvier si négo pas débloquée sur: FRAIS SPECIAUX, ETUDIANT SUR LE CONSEIL EXECUTIF DU COLLEGE; DROITS ETUDIANTS.
 - exécutif + militant-e-s organiseront un nouveau moyen de pression à chaque semaine.

On se dit qu'on va appeler une AG le 25 janvier à propos des négos, bilan et "fonctionnement" de la grève s'il y a lieu, activités prévues pendant celle-ci (on s'est promis de faire une grève à caractère culturel avec plein de trucs organisés par le monde, cela pour s'assurer une participation optimale, le plus longtemps possible).

* frais de ménage pendant les partys

IMPORTANTE

PROCES-VERBAL DE LA NEGOCIATION DU PROTOCOLE ASSOCIATION ETUDIANTE - COLLEGE

4ieme Rencontre du 13 novembre 1981, de 9h45 à 12h15

sujet:
\$

Présents: Eve Langevin
Paul Arsenault
Marie-Claude Michaud
Yvon Dastous

DSA- Jacques Bélanger
Geneviève Giroux
Jacques Racicot
red m h s
revis
t e u r
trahf

- Les procès-verbaux (2) du 11 novembre 1981 sont acceptés tels quels.
- Les points de discussion de cette rencontre: les frais spéciaux et la cotisation étudiante.

Les étudiants expriment leur désaccord avec plusieurs points de la proposition du Collège, entre-autre au sujet du droit de veto du Conseil d'administration, de la division cotisation étudiante - frais spéciaux et sur les contrôles de vérification. Les représentants du Collège expliquent que le Conseil d'administration devrait ordinairement approuver la proposition déposée par les Services aux étudiants et l'Association. Dans les cas où il n'y aurait pas de proposition commune, le Conseil serait alors appelé à exercer un jugement. Les représentants du Collège expliquent aussi les motifs de la division entre les frais spéciaux et la cotisation étudiante ainsi que la nécessité d'une vérification budgétaire en fonction du budget déposé.

Les étudiants se demandent si le Conseil d'administration n'oserait pas à un moment donné ajouter des postes budgétaires à la budgétisation des frais spéciaux. Les représentants du Collège tentent de rassurer les étudiants à ce sujet et proposent que le modèle de budgétisation soit inclus dans le protocole.

La réunion est levée à 12h15.

nous acceptons un peu trop implicitement l'organisations des colbornes budgétaires des annexes du Collège ainsi que la rédaction de la politique des Fr. Sp. avec les S.A.E en gardant toutefois le derniers recours du veto au CA.

Collège:

- savoir quel \$ qui appartient aux Frais Spéciaux et
- question de limite de temps ^{Cotisation étudiant} pour présenter propositions au CA
- AE vérification : colonne dépense incompréhensible
savoir les montants \$
 - cotisations étudiante
 - surveiller fraude (vérification)
- Frais spéciaux
 - répondre à la budjetisation
 - contrôler la vérification
 - organisé en fonction d'activités étudiante dont s'occupe l'A.E.
 - si pas entente sur répartition les propositions du collège et celle de l'A.ECSL seront déposées au CA
 - contrôle budgétaire (droit veto CA) pour savoir si l'argent est bien dépensé
 - sont prêt à changer annexes pour empêcher que Fr. Sp. payent les services du Collège
 - le Collège peut créer nouveaux organismes mais seront payé par eux et pas par Frais Spéciaux

PROCES-VERBAL DE LA NEGOCIATION DU PROTOCOLE
ASSOCIATION ETUDIANTE - COLLEGE

Sieme Rencontre du 13 novembre 1981, de 13h30 à 16h00.

Présents: Eve Langevin
Paul Arsenault
Geneviève Giroux
Yvon Dastous
Jacques Racicot

~~Juridiction et~~
comité
de
grief

La discussion porte sur l'instance de représentation syndicale de l'Association étudiante.

La proposition étudiante inclut un comité de relations pédagogiques permanent regroupant le Collège et l'Association étudiante. Ce comité sert à discuter et à rechercher une entente sur toutes questions relatives à l'application et à l'interprétation du protocole d'entente et aux conditions d'étude et de vie. Toute la discussion porte sur "les conditions d'étude et de vie".

Le représentant du Collège s'objecte à ce qu'un comité ait comme mandat de régler des litiges ou des griefs qui ne portent pas sur des conditions d'étude ou de vie déjà précisées dans un document.

Le représentant du Collège propose donc un conseil des affaires étudiantes où toutes questions touchant les affaires étudiantes pourraient être débattues.

La réunion est levée à 16h00.

~~2.1 formuler la cotisation pour cours soir~~
~~sur la glace, Racicot veut pas~~
~~jour et soir: pas à lui de~~
~~définir qui sont nos membres~~ *Jacques Racicot*
Eve Langevin

~~2.1.02 on ne peut pas imposer l'entente aux autres groupes du~~
~~cejeq (syndic) par qu'ils ne signent rien.~~

~~2.3.01 discuté le 11 novembre~~

on s'entend pour séparer les réunions sur les
griefs ~~de~~ ~~autres~~ et litiges ~~sur~~ d'entente de
celles portant sur des projets de conditions
d'étude et de vie

On s'entend sur la procédure de grief
et non sur l'arbitrage

IMPORTANT

!

Et puis nous venons à parler des éternels
conflits entre administrateurs et étudiant-e-s
(ou travailleurs-euses)

Racicot nous dit que c'est relié au fait de
l'image qu'on relie aux cadres qui sont
de l'autre côté de la barrière.

Préjugés défavorables des deux côtés
mais plus de craintes de notre côté
normal → nous n'avons pas le pouvoir.

Je rétorque que c'est ben cool et ben trippant
ce qu'il vient de dire mais qu'il ne fait
rien pour transformer ces mécanismes des-
tructeurs avec nous et avec ses "collègues"
et que de plus leurs attitudes sont paternalistes
du style :

On sait que le monde est "croche" (tel que
cité dans une réunion de consultation sur la
démonstration du protocole. par les SAE et
les Services Pédagogiques, 9 mars 1981 - à lire
documents de réfo-) alors on ne veut pas vous

13 novembre (suite).

donner de trop belles conditions de vie et d'étude pour vous habituer à la "vraie vie"



Racicot: L'autonomie ne se donne pas, elle se prend, elle se gruge quand on est capable de faire ses preuves (sic pa. ternaliste)

Blablabla sur la mission éducative du Collège, néanmoins intéressant pour situer leur point de vue et leur idéologie.

Julie, il faudrait reprendre ces discussions pour l'AG.

C'est là une intervention à faire à la fin, avant moyen pression comme bilan plus général.

... les étudiant-e-s vivent cela dans leur vie. Pour communiquer avec le monde, il faut se r ccrocher à leur champ d'expérience. Et tout le monde comprendra bien leur attitude



à propos de la consommation d'alcool, nous parlons du fait qu'il serait très intéressant de créer une brasserie à l'intérieur du cégep ou en face (...)

Racicot est d'accord sur le principe mais il voit d'ici tous les problèmes avec les parents (?!)

Je remarque qu'il est souvent d'accord sur des principes mais qu'il y a toujours quelque chose qui accroche...

16 novembre. Je suis malade, je ne viendrai pas de la semaine, J'aver-tis Julie. Branle-bas de combat au cégep. Gro sse réunion improvisée et frénétique pour se préparer au travail d'info à l'AG de cette se-maine. Pas question que ça rate parce que je ne suis pas là. On me rapporte plus tard que c'était aussi pour ne pas décourager toute l'énergie que j'avais mise dans les négos jusqu'à date.

Un regain des motivations chez les militant-e-s. Je crois que ça dû être une semaine merveilleuse. Peut-être, ironiquement, devrais-je manquer plus souvent. C'est comme un cercle vicieux. Plus j'en fais et moins les autres en font, plus J'en apprend plus c'est difficile de

tout

communiquer avec d'autres, et moins les autres en savent et plus je dois en faire...

17 novembre 1982 journée mémorable pour l'AECSL

AG de grève. Environ 500 personnes se présentent dans la grande salle

AG coulante, pleine de vie, impressionnante.

Accepté à majorité:

Que l'exécutif déclenche la grève générale illimitée à la RENTRÉE en janvier si les trois revendications suivantes ne sont pas acceptées par le Collège:

- 1- les frais spéciaux sont gérés exclusivement par les étudiant-e-s
- 2- au moins un étudiant du CA sur le CE du Collège
- 3- débiter des négociations sur les droits étudiants.

C'est l'euphorie, un véritable tour de force: dans un contexte de dé-mobilisation étudiante, de crise économique, de vieille mauvaise réputation de l'AE, vous nous comprendrez.

Les militant-e-s ont réussi. La mauvaise réputation est balayée (le processus était commencé depuis l'AG du 29-30 oct. dernier).

De plus, les étudiant-e-s font preuve d'une confiance absolue dans le jugement de l'exécutif qui décidera seul d'un déclenchement ou non d'une grève générale illimitée!!!

Voilà un fait concret qui abattera nos plus fidèles pessimistes quant à la vie du mouvement étudiant.

Nous en sommes tous très fières. Je pense qu'une chose déterminante a jouée dans ce gain et cette preuve pour le mouvement étudiant en général: la bonne entente générale et profonde entre les militant-e-s, le travail incessant que nous investissons dans la vie de groupe, le souci de respect qu'on peut avoir les uns des autres. Cela transparaît dans nos interventions publiques (AG, etc.): on n'ira pas contredire l'autre devant plein de monde (on s'arrange d'abord pour être bien informé), on ira plutôt apporter des "p_récisions", on

sera soucieux de ne pas prendre "la vedette" ou d'analyser les choses en fonction (uniquement) de nos options personnelles, etc.etc.

Je pense que ça fait au moins 5 ans qu'on avait pas vu ça à l'AE d'après ce qu'on m'a raconté. En tout cas, L'ambiance de groupe est mille fois plus positive que l'année dernière ('80-81)

C'est à partir de ce moment là qu'on aura le goût de se voir à l'extérieur du cégep, fin de semaine chez Paul à la campagne. Un souci aussi de l'intégration des nouveaux-elles se fera de plus en plus présent.

PROCES-VERBAL DE LA NEGOCIATION DU PROTOCOLE
ASSOCIATION ETUDIANTE - COLLEGE

6ieme RENCONTRE DU 25 NOVEMBRE 1981, DE 1h45 A 16h00

Présents: Yvon Dastous
Rosaire ~~Monsieur~~ Bédard
Eve Langevin
Jacques Racicot
Paul Arsenault

frais spéciaux
comité depuis
nego nouveau

Les procès-verbaux (2) du 13 novembre sont acceptés tels quels.

Toutefois, un retour sur les discussions du 13 novembre laisse croire qu'il y a eu de nombreuses incompréhensions.

Les représentants étudiants déposent le procès-verbal de leur Assemblée générale du 17 novembre 1981. Ils insistent sur une proposition qui exige du Collège qu'un autre représentant négocie avec Jacques Racicot pour le Collège. Ils justifient cette demande sur le fait que les positions défendues par Jacques Racicot sont présentées différemment lorsqu'un autre représentant du Collège est présent. De plus, ils veulent s'assurer que les positions défendues sont bien celles du Collège et enfin ils souhaitent entendre d'autres argumentations. Les représentants étudiants souhaitent donc que soit transmise à la Direction du Collège cette demande.

Les représentants des étudiants demandent aussi que le Collège réagisse à l'ensemble des propositions adoptées lors de la dernière Assemblée générale. *

Nous revenons sur les frais spéciaux et la cotisation étudiante. L'Association exprime clairement son accord sur:

- 1- Une division des fonds étudiants en frais spéciaux et en cotisation étudiante;
- 2- Une budgétisation des frais spéciaux qui respecterait les fins pour lesquelles ces frais spéciaux sont perçus, à la condition qu'il y ait entente sur les différents

recul AE
nouveau

* Position Racicot sur PV de AG (personnelle)
"y'a des moyens de pression importants" /2

2/

postes budgétaires que contiendrait cette prévision budgétaire et que le Conseil d'administration ne puisse ajouter de nouveaux postes budgétaires;

- 3- Sur un processus de consultation entre les Services aux étudiants et l'Association Etudiante pour élaborer la prévision budgétaire;
- 4- Sur une vérification des dépenses en fonction de la prévision budgétaire;
- 5- Sur l'approbation par le Conseil d'administration de cette prévision budgétaire. avec la seule possibilité pour le Conseil d'administration d'accepter ou de refuser cette prévision. Dans le cas de refus, le Conseil d'administration ne pourra que demander qu'on lui présente une nouvelle proposition.

nouveaux

recul AE

avance
AEvoir
correction
P.V
26 nov.

AE + SAE

Nous revenons aussi sur l'instance de représentation syndicale de l'Association étudiante. Les représentants de l'Association acceptent de séparer le comité pour en faire deux comités distincts: un premier comité de litige sur le protocole et un deuxième comité sur les affaires étudiantes.

Toutefois, il n'y a pas d'entente sur le mécanisme d'arbitrage pour ce qui est du comité de litige sur le protocole.

On précise que la prochaine réunion portera sur:

- 1- Les communications et les documents à communiquer;
- 2- Un retour sur les comités de griefs.

Le représentant du Collège propose enfin de statuer sur la proposition du Collège portant sur les frais spéciaux.

3/

Les représentants des étudiants reportent cette discussion à plus tard.

La réunion est levée à 16h00.

signé JR
EL

bilan

	stat quo	recul AE	recul Collège	avance AE	nouveaux sujet	≠ pas entente
nb sujets		2	1	1	3	1

PROCES-VERBAL DE LA NEGOCIATION DU PROTOCOLE
ASSOCIATION EUTDIANTE - COLLEGE

7ieme

Rencontre du 26 novembre 1981, de 2h45 à 4h45.

- Présents: Geneviève Giroux
 Rosaire Bédard
 Yves Décarie
 Luc-André Langlois
 Paul Arsenault
 Eve Langevin
 Yvon Dastous
 Jacques Racicot.

*Frais spéciaux
document à communiquer*

Corrections aux présences du procès-verbal du 25 novembre 1981: ajouter Paul Arsenault à la liste des présences et indiquer monsieur Rosaire Bédard.

Deux corrections au contenu du procès-verbal du 25 novembre 1981, à l'item 4, page 2, il faut lire "sur la présentation des états financiers vérifiés en fonction de la prévision budgétaire. A l'item 5, page 2, il faut lire "sur l'approbation par le Conseil d'administration de la prévision budgétaire, c'est-à-dire soit celle issue de l'entente Services aux étudiants - Association, soit celle de l'Association, avec la seule possibilité pour le Conseil d'administration d'accepter ou de refuser cette prévision." La dernière phrase reste comme telle.

important

On aborde la question de l'information et de la participation. Sous l'item "document à communiquer", on s'entend sur le fait que le Collège doit fournir à l'Association, au plus tard le 30 septembre de chaque année, les listes complètes des étudiants du Collège incluant le numéro matricule, l'adresse, le numéro de téléphone et la concentration.

*entente
statut quo*

On discute la pertinence de fournir à l'Association la liste des membres du personnel et des membres du Conseil d'administration.

3.9.01

AE retire cette demande

?
en suspens

5.1.3
entente
avance AE
3 ententes

On s'entend sur l'article suivant: "Le Collège permet à l'Association l'accès aux listes des groupe-cours par l'utilisation des terminaux de l'ordinateur." (proposé par Collège)

On s'entend sur la nécessité de rendre opérationnel les propositions 3.9.02, 3.9.03 et 3.9.04 de l'Association.

Les représentants étudiants insistent pour que le Collège accepte de fournir aux étudiants, sur demande, le numéro de téléphone de leurs professeurs en faisant valoir que plusieurs professeurs assurent leur disponibilité à leur domicile personnel.

La réunion est levée à 16h45.

mais envoyé par les comités EL et non JR par "le Collège" spécifiquement

3.9.07

pas d'entente à propos d'un étudiant qui siège au CE

signée

4.4.6

réglementer les décibels de la radio

Une fois de plus nous refusons net.

Racicot s'ennuie dur

à remarquer: cette réglementation se trouve dans les propositions d'entente de service du gouvernement

(La directive: les associations d'étudiants 204-07)

bilan

	statut quo	recul AE	recul College	avance AE	nouveaux sujet	pas entente
nb sujet ou article		4				
en suspent → 1						

PROCES-VERBAL DE LA NEGOCIATION DU PROTOCOLE

ASSOCIATION ETUDIANTE-COLLEGE

Bieme

RENCONTRE DU 2 DECEMBRE 1981, DE 10H A 11H35

Présents: Yvon D'Astous
Paul Arsenault
Sylvain Boyer
Yves Paquette
Jacques Racicot



Les représentants de l'Association déposent la proposition annexée à ce procès-verbal concernant les frais spéciaux et la cotisation étudiante.

Ce document est discuté et légèrement amendé. Le Directeur des services aux étudiants s'engage à analyser ce document et à répondre à ces propositions le lundi 7 décembre 1981. Le Directeur des services aux étudiants doit aussi réécrire ces propositions en tenant compte des remarques exprimées.

La réunion est levée à 11h35.

*non signé
=> manque le texte*

PROCES-VERBAL DE LA NEGOCIATION DU PROTOCOLE

ASSOCIATION ETUDIANTE-COLLEGE

Geneve

RENCONTRE DU 2 DECEMBRE 1981, DE 13H45 A 16H45

Présents: Paul Arsenault
Rosaire Bédard
Yves Décarie
Geneviève Giroux
Eve Langevin
Jacques Racicot

La discussion se poursuit au chapitre information et participation.
On s'entend sur les propositions 3.9.05, 3.9.06, 3.9.08 et 3.10.01 de
la proposition de l'Association.

On s'entend sur les propositions 4.4.1 et 4.4.2 de la proposition du
Collège.

Il y a discussion et non entente sur les articles 3.9.07 de la proposi-
tion de l'Association et sur les articles 4.4.4, 4.4.5 et 4.4.6 de la pro-
position du Collège.

droit étudiant

5.0.0

On aborde le chapitre sur les conditions d'étude et de vie (proposition
de l'Association, chapitre 5). Une question de fond surgit: le Collège et
l'Association étudiante ont-ils les possibilités et le pouvoir de négocier
les droits généraux et les droits pédagogiques des étudiants.

La réunion est levée à 16h45.

*non signé
mais OK (EL)*

Une charte des droits vise toujours un groupe particuliers.

On ne peut ~~pas~~ pas ^{demander aux} ~~des~~ professionnels et ~~des~~ ^{aux} professeurs à ~~de~~ respecter un papier qu'on aurait uniquement négocié avec l'Administration.

Ils ne veulent pas signer une entente si ils ne sont pas sûrs qu'elle sera respectée.

idée

négocier les droits sur une table multipartite avec les représentants des toutes les parties impliquées (5)

- étudiant-e-s
- administration
- professionnels
- professeurs
- soutiens

En en reparlant entre nous une charte des droits large (pédagogique + vie étudiante) nous fait peur tant elle peut être restrictive et encadrante dangereusement. On s'entend pour toujours préciser par la suite les droits pédagogiques. (seulement et uniquement)

PROCES-VERBAL DE LA NEGOCIATION DU PROTOCOLE

ASSOCIATION ETUDIANTE-COLLEGE

16ieme RENCONTRE DU 7 DECEMBRE 1981, DE 13H30 A 15H

Présents: Yvon D'Astous
Yves Décarie
Paul Arsenault
Jacques Racicot

Le Directeur des services aux étudiants tel qu'entendu, dépose un nouveau document sur la cotisation étudiante et les frais spéciaux. Ces propositions sont légèrement amendées. Le texte amendé est annexé au présent procès-verbal.

La réunion est levée à 15h.

*non signé
→ manque
le texte*

PROCES-VERBAL DE LA NEGOCIATION DU PROTOCOLE
ASSOCIATION ETUDIANTE - COLLEGE

11ème

Rencontre du 21 décembre 1981, de 13h30 à 16h

Présents: Yvon D'Astous
Geneviève Giroux
Jacques Racicot

*retour
en
arrière (mise au point)*

On discute d'abord des frais spéciaux:

Les représentants de l'Association acceptent que l'article suivant soit inclus dans le protocole.

"Le Conseil d'administration adopte chaque année son règlement numéro 2, lequel précise les frais afférents exigés des étudiants notamment le montant des frais spéciaux et la cotisation étudiante ainsi que la prévision budgétaire des frais spéciaux selon les modalités énoncées au présent protocole."

Au sujet des droits pédagogiques, les représentants de l'Association proposent que le Collège suscite la mise en place ou crée une table multipartite regroupant les diverses composantes du Collège. Cette table aurait comme mandat de discuter les droits pédagogiques des étudiants.

Au sujet de la durée du protocole compte tenu de la durée des négociations, les représentants de l'Association acceptent une durée de 2 ans 1/2 avec possibilité de dénoncer 6 mois auparavant.

Au sujet de l'arbitrage, des litiges sur les questions relatives à l'application et à l'interprétation du protocole, le Directeur des services aux étudiants propose un comité de 3 personnes choisies parmi les parents et/ou les membres socio-économiques du Conseil d'administration du Collège.

Au sujet de la fermeture du Collège et de la présence des étudiants au Comité exécutif, Le Directeur des services aux étudiants informe les représentants de l'Association que la question sera soumise au conseiller juridique du Collège.

Le Directeur des services aux étudiants souligne que l'Association n'a pas encore fait de propositions au sujet du volume de diffusion de la radio étudiante et de la tenue des partys (partage des frais).

La réunion est levée à 16h

oui faire

~ NÉGOCIATIONS ~ automne 1981

total : 11 réunions

entre le 4 nov. et 21 déc. 1981

• 3 grosses Assemblées Générales

bilan : statut quo à tendance positive

avenir : AE mettra beaucoup de temps sur →

- paperasse pour le cash \$

- droits étudiants

espoir qu'elle mettra du temps sur :

- vie modulaire (base de tout

- accueil des nouveaux problèmes)

- discuter lentement mais sûrement ~~avec les~~ étudiant-e-s (AE devient CONCRETE IE)

~~et toujours~~ d'auto-formation et d'accréditation
avec la communauté collégiale
tous-tes sont concernés-ées

bilan personnel : essentiellement positif.
c'est un projet d'école tout compte fait...

→
Svefuzevin

17 décembre. Il y a une réunion de tous les militant-e-s pour un souper et un party. Il s'agit de faire le bilan de la session à l'AE et par le fait même des négos. (voir bilan quantitatif dans les archives, aff. internes)

Nous sommes une quinzaine. L'animateur Yvan B. est là aussi. Nous en venons à parler des problèmes internes à l'AE et principalement des problèmes de motivation au travail, des bouteilles de bière au BI β à la dope au BI ρ . Nous tentons de mettre le doigt sur les causes dans un premier temps, et puis d'y trouver des solutions concrètes et applicables rapidement.

Il a quelques jours, Yvon a répandu la rumeur comme quoi nous ferions la grève à la rentrée pour activer les négos. Voici le truc: il est allé voir un type assez haut placé pour lui commander les étiquettes auto-collantes avec les noms de tous les étudiant-e-s en glissant, l'air de rien que c'était pour un envoi postal qui déclarait la grève (ce qui était tout-à-fait faux). A retenir, tout se sait très vite au Collège, il faut donc utiliser le réseau des rumeurs pour parvenir à nos fins. Tâche^z aussi d'être "chum" avec quelques employés de soutien, c'est bien commode, et ce sont les employés qui en savent le plus long au cégep. Portez aussi attention à la conversation de couloir, dans le bout du secrétariat général en particulier.

13 janvier 1982. Avant la rentrée, on se réunit une vingtaine au cégep. Tout le monde est là (sauf 2).

sujet: bilan des négos, tour de table, déclenche-t-on la grève ou pas?

Il n'y a pas de grande effusion de joie quant aux acquis des négos. Le bilan de chacun tourne plutôt autour du statut quo soit à tendance négative ou à tendance positive (cette dernière option pour ma part). Brièvement, les revendications du 17 nov. dernier:

1- Frais spéciaux

Après une longue et dure bataille, on les a GARDÉS
= statut quo

2- Etudiant-e à l'exécutif CSL accordé, c'est Stéphane Desjardins. Mais on réalise que c'est du bidon parce que la DG peut très bien placer "son" étudiant (de soir probablement) sur le CA et s'arranger pour qu'il vienne au CE...

donc notre revendication serait respectée, mais nous nuirait!

3- réunions sur les droits étudiants (pédagogique seulement)

L'Administration n'a rien entrepris à ce sujet. Mais on se rend compte

que cette revendication pourtant légitime a été mal pensée et mal formulée.

Des réunions pourraient très bien avoir lieu mais l'Adm. ferait preuve de "lenteurs", pourtant notre revendication aurait été respectée.

L'Adm. pourrait être de très bonne foi, mais ce ne serait pas nécessairement le cas chez les syndicats, professionnels et particulièrement les profs corporatistes car des droits pédagogiques changeraient leur travail, il sont donc très concernés par la négociation de droits pédagogiques. Pourtant notre revendication aurait été respectée.

A. Bref, on a pas trop réfléchi le 12 novembre dernier quand on a enligné la grève par rapport aux deux dernières revendications. On a pas discuté / e comment de leur application concrète... grande erreur de stratégie.

La deuxième ne vaut rien à long terme même si elle est gagnée.

La troisième ne vaut rien du tout. Elle ne veut rien dire. Elle n'a pas été respectée, nous n'avons pas les moyens de la faire respecter à court terme, c'est un changement de mentalité qu'il faut entreprendre et cela ne se négocie pas. C'est une erreur de penser que tout se négocie. En fait la plupart des choses se joue dans les coulisses et il faudrait arrêter de mettre autant d'énergie sur les négociations d'un protocole d'entente si complexe (style convention collective). J'y reviendrai..

Il serait donc inutile, difficile et idiot de déclencher la grève sur ce point.

B. Une autre chose a joué dans cette décision importante qu'on a prise. Plusieurs militant-e-s viennent de finir leur cégep ou lâchent carrément tout ici. C'est le cas de Sylvain, de Yves, de Julie et de moi-même ce qui est une ponction énorme d'énergie et d'expérience.

Il ont peur de manquer de ressources pour organiser une grève et la mener à bien.

Je profite aussi de cette réunion pour faire mon bilan personnel des négos et de mes apprentissages.

Donc, nous ne déclencherons pas de grève, nous continuerons à négocier, nous irons vers des moyens de pressions plus discrets.

CONCLUSION

Des négociations longues et ardues (depuis la dénonciation, mars 1981) donnent beaucoup au niveau personnel, peu et même moins au niveau de l'AECSL: pendant tout ce temps, il ne se fera presque rien dans les autres secteurs d'intervention. Notre quotidien s'appelle négo, rien d'autre... pourtant il y a plein de sujets chauds, en particulier la pédagogie

INTERNE:

technique d'architecture et leur pédagogie (L'Association a malheureusement eu tendance à récupérer pour elle cette lutte au lieu de laisser les étudiant-e-s de ce module s'organiser sur une base autonome, surveiller de loin l'affaire, apporter un soutien si demandé); autoformation et accréditation des activités hors-cours, débat lancé par le comité jeunesse-école-société (voir archives in pédagogie 80-81) en plus du débat/réflexion qu'ils ont lancé sur le système scolaire par leur enquête au cégep; La formation de nouveaux modules, la vie modulaire, le pouvoir modulaire; les appuis inter-syndicaux; le plan directeur qui est en train de nous "crosser", et les locaux.

EXTERNE(national)

livre blanc sur l'éducation & projet de règlements des études collégiales; coupures budgétaires dans l'Education; réunions, orientation et noyautage à l'Association nationale (ANEQ); information internationale, Pologne, Salvador.

Cet état de chose aura concrètement comme conséquence dans l'avenir:

A L'INTERNE:

militant-e-s n'ayant qu'une connaissance superficielle des divers dossiers énumérés ci-dessus, si connaissance il y a pour certains...

Manque de vision globale de leur action, perte des principes qui soutiennent les décisions passées et futures; connaissance de l'Adm. sous un seul point de vue, un seul plan.

Difficultés à diffuser une info juste et exacte;

risque de démotivation et plus tard de démobilisation, difficulté de parler et de s'articuler sur les autres sujets.

Mais un groupe plus fort à court terme, cohésion, ce qui n'est pas à négliger.

A L'EXTERNE

Passage d'une position de leader dans le mouvement étudiant à une position de faiblesse, toujours difficile à surmonter;

Manque de connaissance des autres milieux étudiant et manque de contacts;

Perte partielle ou complète de l'importance de l'action concertée, coordonnée;

Le pas à faire pour sentir qu'il n'y a pas que les organisations étudiantes qui ont les mêmes intérêts et problèmes sera encore plus long à franchir en vue d'un éventuel regroupement de ces forces.

Pour terminer, j'aimerais situer la principale problématique du processus de la négociation dans le milieu étudiant.

attribut de la condition étudiante et militante:

roulement de personnes constant, militant-e-s viennent et partent relativement rapidement; difficultés à formuler nos revendications; reconnaissance de l'Association par tous et toutes; participation; changement rapide des mentalités; militance de revendications larges et sociales en perte de vitesse et de "popularité";

Il faudra trouver une (...) solution à ces anciens et nouveaux problèmes. Deux choix:

des négociations souvent

positif: les anciens négociateurs-trices sont encore là et peuvent transmettre leurs connaissances de leur pratique aux nouveaux.

néгатif: le temps pour travailler d'autres dossiers et les faire évoluer est de beaucoup restreint.

des négociations espacées

positif: on fait évoluer les diverses dimensions de l'action étudiante et plus de gens se sentent impliqués. On se détache des structures administratives et de leur volonté de contrôle de la vie étudiante.

néгатif: l'expérience écrite reste mais l'expérience pratique n'est plus là; danger de perdre des acquis; le processus recommence à zéro. Les administrateurs ne connaissant pas les nouveaux étudiant-e-s négociateurs, ils s'en méfient ou essaient de les manipuler, dépendamment des personnalités de chacune des parties.

Je pense qu'il y a d'autres éléments à ajouter mais ce ^{sont} ceux-là qui me viennent spontanément à l'esprit, à vous de compléter selon votre réalité (C'est drôle d'écrire pour le futur).

Il y a peut-être (je l'espère) un troisième choix, un quatrième... Mais il reste difficile de choisir et pourtant il le faudra bien.

Prochaine négociation/dénonciation du protocole: février 1984...

année fatidique de Georges Orwell (les contrôles de tout genre).

NOTES DANS LE FUTUR
A NE PAS OUBLIER LORS DES PROCHAINES NEGOS

- Essayez de faire accepter que le renouvellement de l'entente se fasse en même temps que celui des syndiqués. ^(écs) Trouvez un prétexte quelconque si nécessaire.

* Même si les gens changent, la logique de l'Administration ne change pas (ou peu). C'est la logique de la machine, de la structure, de l'organisation. Ne pensez pas que lorsque les personnes de l'Administration changent alors leur stratégie changera.

Lire à ce sujet le livre bleu
tout n'est pas sous contrôle

conflit hiver 1973, dans les archives de l'AE.

* N'oubliez pas que les hauts-cadres du système scolaire sont paranoïaques (c'est sérieux). Orientez plusieurs de vos moyens de pression dans ce sens. C'est une de leur corde sensible, l'autre étant la réputation du cégep. A vous d'allonger la liste.

- Avant les négos, discutez de l'opportunité de changer le nom de l'AECSL pour syndicat des... . C'est très légal, nous avons fait quelques recherches en ce sens.

Voir à ce sujet le mémoire du comité de négo de l'hiver 1981 (dans les archives : lutttes et conflits CSL).

- Ecrire sur un tableau ou sur un papier les revendications générales avec les dates d'un côté celles acceptées et l'autre celles qui ne le sont pas. Il faut les regarder très souvent, car cela vous évitera des erreurs monstres (et idiots dans le fond) comme nous en avons ^{deja} faites.

→ Dès le début des négos, par articles, faire et mettre à jour le tableau synoptique suivant:

ancienne entente	comparaison		commentaires
	prop. Adm.	prop. AE	
n° article et si possible l'écrire au complet			

→ faire un tableau des articles pendant les négos après chaque réunion.

recul AE	statut quo	avance AE
n° article ou nombre d'article(s) ou les deux		

- que quelqu'un de fiable soit chargé de tenir la chronologie des événements.
 - date/heure /lieu/ temps des réunions (exécutifs, CC, AG, etc...) et sujets discutés
 - réponses de l'Adm. les CA qui en parlent les moyens de pression des étudiant-e-s etc.
 - sortir du conformisme dans vos moyens de pression. Imaginez et innover. De la vie et du rire, les gens participeront, sinon, n'y comptez pas (voir archives, documentation utilitaire)
 - Et surtout, surtout, ne vous isolez pas, consultez des gens au cégep, par exemple Peggy Pelletier ou Louise Gour en sciences humaines, les animateurs, et à l'extérieur aussi, entretenez des liens avec les syndicats, demandez leur opinions, appui informel ou officiel, essayez de rejoindre d'anciens militant-e-s (quelquefois, les animateurs ont leur n° de téléphone, voir dans les archives récentes aussi). Allez voir les autres AE de la région ou du Québec qui sont en négos allez voir du côté de l'Association nationale, écrivez dans les bulletins d'info nationale pour diffuser vos affaires.
- Allez voir la CSN, contactez une entente de services avec celle-ci, recherchez des personnes-ressources, avocat-e, négociateur-trice progressistes, militant-e-s syndical ou de groupes populaires.

Je suis maintenant convaincue qu'il serait nuisible que l'Association étudiante entreprenne un vaste mouvement de négociation, style convention collective, version originale ~~propo~~. AEOCSL été 1981.

Evaluez vos forces, vos énergies et vos sources de connaissance et allez plutôt négocier le strict minimum nécessaire à la vie de l'AE dans ses rapports avec l'Administration: reconnaissance, locaux, versement des fonds, heures d'ouverture, lock-out, Communication interne, représentation, durée de l'entente.

./.

Évelina Argenin

P.S la deuxième partie (hiver 1982) n'a jamais été faite par les personnes qui s'y étaient engagées...